

Article R4323-78 du Code du travail

Date de mise à jour : 1 Juin 2022

Notre analyse

Veillez à ce que les planchers des échafaudages soient montés de telle sorte que leurs composants ne puissent pas se déplacer lors de leur utilisation.

En outre, aucun vide de plus de 20 centimètres ne doit exister entre le bord des planchers et l'ouvrage ou l'équipement contre lequel l'échafaudage est établi.

Si cela est impossible, veillez à prévenir le risque de chute par l'utilisation de dispositifs de protection collective ou individuelle dans les conditions et selon les modalités définies pour les travaux réalisés à partir d'un plan de travail (articles R4323-58 à R4323-61).

Article R4323-78 du Code du travail

Les dimensions, la forme et la disposition des planchers d'un échafaudage sont appropriées à la nature du travail à exécuter et adaptées aux charges à supporter. Elles permettent de travailler et de circuler de manière sûre. Les planchers des échafaudages sont montés de telle sorte que leurs composants ne puissent pas se déplacer lors de leur utilisation. Aucun vide de plus de 20 centimètres ne doit exister entre le bord des planchers et l'ouvrage ou l'équipement contre lequel l'échafaudage est établi.

Lorsque la configuration de l'ouvrage ou de l'équipement ne permet pas de respecter cette limite de distance, le risque de chute est prévenu par l'utilisation de dispositifs de protection collective ou individuelle dans les conditions et selon les modalités définies aux articles R. 4323-58 à R. 4323-61. Il en va de même lorsque l'échafaudage est établi contre un ouvrage ou un équipement ne dépassant pas d'une hauteur suffisante le niveau du plancher de cet échafaudage.

Des outils utiles à la mise en oeuvre



Circulaire DRT n° 2005-08 du 27 juin 2005 relative à la mise en oeuvre du décret du 1er septembre 2004 et de l'arrêté du 21 décembre 2004

[Cliquez ici pour accéder à cet outil](#)



Connaître les conditions d'utilisation d'un échafaudage de pied

[Cliquez ici pour accéder à cet outil](#)



Monter et utiliser un échafaudage roulant métallique en toute sécurité

[Cliquez ici pour accéder à cet outil](#)



Mémo Sécurité - Travaux en hauteur : échafaudage suspendu/console

[Cliquez ici pour accéder à cet outil](#)